

[Traduction]

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, il est vrai que les fonds versés directement aux provinces seront moins élevés. Je puis cependant garantir au député que, grâce aux programmes de formation de la Planification de l'emploi, les provinces et les collèges de formation professionnelle toucheront indirectement des fonds, si bien que, en fin de compte, les provinces pourront recevoir plus d'argent, pourvu que leurs services de formation répondent aux besoins des gens qui veulent entrer sur le marché du travail.

* * *

● (1130)

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES EXPORTATIONS DE BOIS DE RÉSINEUX—LA POSITION DU CANADA

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. J'étais à Washington mercredi et notre ambassadeur, Allan Gotlieb, a présenté les arguments politiques et juridiques de cette question au secrétaire au Commerce Baldrige. On ne peut pas gagner sur tous les tableaux. Si le représentant officiel du Canada...

M. le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

M. Fulton: Le ministre, je m'excuse.

M. le Président: Merci. Le député peut-il poser sa question en s'adressant à la présidence s'il vous plaît?

M. Fulton: Le ministre ne peut pas gagner sur tous les tableaux. Il ne peut déclarer à la Chambre que son gouvernement ne peut pas invoquer l'argument politique quand le représentant du gouvernement l'a fait. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas fait valoir plus énergiquement l'aspect politique de cette affaire, particulièrement dans la lettre du premier ministre?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, l'Opposition prétend que le gouvernement du Canada a manifesté de l'indifférence à l'égard...

Des voix: Exactement!

M. Broadbent: Par le premier ministre.

M. Clark (Yellowhead): ... des intérêts des Canadiens touchés par cette situation. Les faits prouvent le contraire. Nous avons entrepris de nombreuses démarches, le ministre des Finances, moi-même, l'ambassadeur, comme le député vient de l'admettre, et certaines personnes...

Des voix: Où est le premier ministre?

M. le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. En toute justice, les députés qui posent des questions devraient au moins écouter les réponses au lieu de crier après les ministres. Le ministre peut terminer sa réponse, s'il le désire.

Questions orales

M. Clark (Yellowhead): L'Opposition aurait voulu que le premier ministre intervienne à tort dans une affaire quasi judiciaire aux États-Unis. Ce geste aurait été une erreur et aurait nui à la cause du Canada. C'est pourquoi nous ne l'avons pas fait. Selon nous, il faut appliquer le droit international et nous voulons promouvoir les intérêts des Canadiens et non les mettre en jeu.

LE PROBLÈME POLITIQUE

M. Jim Fulton (Skeena): J'ai une question supplémentaire, monsieur le Président. C'est là un geste terriblement hostile de la part du gouvernement américain, et je voudrais que le ministre apporte quelques précisions. Il est clair...

Des voix: La question.

M. le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

M. Fulton: Voici ma question au ministre: S'il est correct pour notre ambassadeur, aux termes de la loi américaine, de contester le bien-fondé de cette mesure, pourquoi le chef d'État du Canada, le premier ministre, n'en a-t-il pas fait autant dans sa lettre du 2 juin ou avant l'annonce d'aujourd'hui?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je commencerai par faire quelques mises au point. Tout d'abord, il ne s'agit pas d'une mesure terriblement hostile.

Des voix: Oh, oh!

M. Caccia: Qu'est-ce que c'est alors?

M. Clark (Yellowhead): Deuxièmement, le premier ministre n'est pas le chef d'État de notre pays. Troisièmement, il arrive bien souvent que les représentants du gouvernement du Canada abordent des problèmes politiques. Cela n'a rien d'incongru. Ce que les députés de l'Opposition réclamaient, jusqu'à ce qu'ils changent quelque peu leur position aujourd'hui, c'est que le premier ministre intervienne de façon intempestive dans cette affaire.

Des voix: À d'autres!

M. Clark (Yellowhead): Le premier ministre actuel ne le fera pas.

* * *

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

LES RESPONSABILITÉS DE LA MINISTRE

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, j'adresse ma question à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Elle concerne la conduite de son ministère. On nous a dit hier qu'elle n'avait pas reçu de note de service de son sous-ministre depuis 55 jours. J'ai maintenant en ma possession une lettre que le vice-premier ministre lui a envoyé secrètement, où il l'accusait de ne pas écrire ni signer elle-même ses lettres. Le vice-premier ministre écrit dans cette lettre: «Vous savez aussi bien que moi»...